

SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

DU Droits des enfants et pratiques professionnelles

- > Composante : Faculté des lettres, langues et sciences humaines, Service commun d'alternance et de formation professionnelle
- > Durée : 4 mois
- > Ouvert en alternance : Non
- > Lieu d'enseignement : Angers

Présentation

Les droits des enfants occupent une part croissante au sein des politiques publiques, au fondement de la citoyenneté, cherchant à promouvoir les capacités des jeunes à orienter leur propre vie et à agir sur leur environnement politique. Ces droits se sont construits au XXe siècle dans une large acception : droits civils (en justice notamment), mais aussi droits sociaux et culturels (droit à la santé, à l'éducation, aux loisirs...), aboutissant, notamment, à la proclamation de la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE) en 1989. Investie d'un rôle politique fort, l'enfance est devenue, au XXe siècle, une « cause » dont les enjeux ont dépassé la simple protection des enfants eux-mêmes.

La volonté de créer un Diplôme d'Université consacre à la question des droits des enfants est née d'un constat partagé de la part des chercheurs de l'Université d'Angers spécialisés dans l'histoire des droits des enfants et des formatrices-teurs de l'École nationale de protection judiciaire de la jeunesse – ENPJJ : un écart persistant entre l'énonciation des droits et leur mise en application. Aussi, il apparaît aujourd'hui nécessaire de penser les droits des enfants non seulement de manière descendante (normative), mais aussi d'inscrire ces droits dans les pratiques des professionnels intervenant auprès des mineurs.

Le D.U. Droits des enfants et pratiques professionnelles, porté conjointement par l'Université d'Angers et l'ENPJJ, met en avant les Sciences sociales et les humanités pour analyser les notions en débat sous un angle pluridisciplinaire tout en accordant une grande place aux savoirs expérientiels. Il établit un lien entre les différents acteurs de la protection de l'enfance et de l'éducation, tous concernés par cette question des droits. L'approche se veut à la fois critique et pragmatique, s'interrogeant sur la dimension capacitaire des droits des enfants. Son objectif est de favoriser la mise en œuvre de « droits réels » en tenant compte des opinions et des besoins exprimés par les enfants et les jeunes eux-mêmes, dans une perspective de renforcement de leur pouvoir d'agir.

Pour les professionnels de la Protection Judiciaire de la Jeunesse éligibles à un financement de l'ENPJJ, merci de bien vouloir faire votre demande en cliquant sur ce lien : [2024 : Diplôme universitaire « Droits des enfants et pratiques professionnelles » | École nationale de protection judiciaire de la jeunesse \(justice.fr\)](#)

Taux de réussite 2022/2023 : 100%.

Objectifs

- * Comprendre les enjeux politiques, juridiques, sociaux et culturels en analysant le corpus des Droits des enfants, sa genèse historique, ses fondements idéologiques et politiques et ses évolutions récentes
- * Analyser la mise en œuvre de ces droits dans les environnements professionnels
- * Permettre la prise en considération de l'expression et de l'opinion des enfants et des jeunes dans la mise en œuvre de leurs droits
- * Mettre en œuvre des diagnostics et des plans d'action partagés avec les acteurs, dont les jeunes et les enfants eux-mêmes, pour améliorer la mise en œuvre de leurs droits dans des environnements institutionnels différenciés
- * Évaluer les changements effectifs produits par ces dispositifs de valorisation des droits

Organisation

Contrôle des connaissances

Rédaction d'un dossier professionnel élaboré tout au long de la formation et présentation à l'oral.

Admission

Conditions d'admission

- * Être titulaire d'un diplôme de niveau Bac +2
- * OU à défaut, présenter lors de la candidature une expérience ou un projet professionnel en lien avec le diplôme

Modalités d'inscription

Candidature en ligne du 16 octobre au 8 décembre 2024.

Public cible

- * Éducateurs, magistrats, cadres de la protection de l'enfance
- * Avocats, policiers, médiateurs familiaux
- * Assistants sociaux, assistants familiaux
- * animateurs socio-culturels, professionnels de l'éducation populaire
- * infirmiers, médecins, psychologues
- * Enseignants du primaire et secondaire, CPE, formateurs des ÎNSPE
- * Professionnels de la petite enfance
- * Autres professionnels

Droits de scolarité

Formation professionnelle : 1650 euros (+ droits universitaires)

Formation initiale : Possibilité de préparer ce DU en complément d'une formation universitaire - 150 euros

5 places réservées et financées pour des professionnels de la PJJ

Non éligible au CPF

Capacité d'accueil

25 maximum.

infos pratiques

Contacts

Responsable pédagogique

David Niget

✉ david.niget@univ-angers.fr

Responsable pédagogique

Delphine Bruggeman

✉ delphine.bruggeman@justice.fr

Contact administratif

Séverine Planchenault

☎ 0244688685

✉ severine.planchenault@univ-angers.fr

Lieu(x)

📍 Angers